

LES CITÉS DU SECOURS CATHOLIQUE

WWW.CITESDUSECOURSCATHOLIQUE.FR

secrétaire général

CLAUDE MORAËL



Dom Helder Camara

2009 marque le centième anniversaire de la naissance de Dom Helder Camara et du dixième anniversaire de sa mort. Les années passent et il semble qu'il faille continuer à parler de cet homme au présent tant son discours et ses initiatives conservent une vive actualité. Mystique, poète, le père Camara était avant tout un pasteur soucieux du sort des exclus. Une sorte d'expert en humanité. Le témoignage de sa vie donnée aux pauvres a enthousiasmé des millions de personnes de par le monde. Son audace prophétique aura consisté à inlassablement prendre la parole en dépit des restrictions que lui imposait la dictature militaire. Dans sa fonction de prophète, Dom Helder Camara excellait quand il s'agissait de lever le voile posé sur les failles de nos sociétés. «*Si je rêve tout seul, c'est seulement un rêve. Mais si nous rêvons ensemble, c'est le commencement de la réalité*», avait-il l'habitude de dire. Audace et humilité se répondaient chez lui dans un dialogue permanent. Comme tous les prophètes, Dom Helder Camara avait cette faculté à voir loin, à voir au-delà. Visionnaire, il était également un homme d'action. Dans son sillage, l'Église a trouvé une voie pour se mettre au service des droits humains avec cette ambition de défendre les exclus de toutes sortes. Secours Catholique et association des cités du secours catholique portent cette même ambition.

» Côté cités

La cité Bethléem s'affiche Nous sommes le Secours Catholique



Les familles de la cité Bethléem compteront parmi les têtes d'affiche de la prochaine collecte nationale du Secours Catholique. Les personnes accueillies par l'association prendront ainsi leur place au cœur de toutes les villes de France, dans les métros, les gares, etc.

En ouvrant les portes de la cité Bethléem aux photographes, l'association a choisi d'apporter sa contribution à la collecte de

don du Secours Catholique. Cette année, le thème de la campagne sera «Femmes et pauvretés» autour de trois approches : logement, formation et réinsertion, lutte contre la solitude.

En choisissant de prêter leurs visages à la campagne du Secours Catholique, les personnes accueillies se positionnent comme des acteurs centraux du partenariat avec le Secours Catholique.

La cité André Jacomet à Paris réserve 2 places dans son CHRS pour des personnes sans-abri ayant un animal, le plus souvent un chien. Mr A., maître de TAZ, son compagnon depuis 6 ans, qui vivait jusqu'à présent sous une tente au Bois de Vincennes, a intégré avec bonheur la cité depuis deux mois. Un nouveau départ pour lui, facilité par la reconnaissance de sa relation avec son animal.

Héberger le maître et son animal : facteur de réinsertion

Cet hébergement sur du long terme a été minutieusement préparé. Une formation a été dispensée aux salariés et agents d'accueil par la brigade cynophile de la RATP. Outre une information technique sur les races de chien et sur les lois entourant la possession d'un animal, un décryptage du « langage » des chiens a été prodigué. Ce travail a permis à chacun des acteurs d'adopter un comportement de professionnels face à l'animal. Cela permet de garantir, à la fois à la personne accueillie avec son chien, mais aussi aux autres personnes hébergées dans le collectif, des conditions de vie commune et de sécurité respectueuses de chacun.

Motivation et engagement

Pour Mr A., avoir trouvé un endroit où vivre avec son chien lui permet de se projeter dans un avenir meilleur. Il se sent rassuré car il tient ses engagements vis-à-vis de son animal et peut



TAZ et son maître à la Cité Jacomet.

parallèlement s'inscrire dans une démarche de réinsertion. «Être ici, pouvoir laisser mon chien en sécurité, ses affaires et les miennes, pendant que j'effectue des démarches me soulage énormément». Il confirme aussi que la responsabilité d'un animal peut être une grande source d'énergie : «Avoir un chien, c'est une grosse responsabilité. Mais c'est aussi ce qui m'aide à me lever le matin. C'est une source de motivation supplémentaire pour s'en sortir.». Mr A., après avoir effectué des démarches administratives avec son référent social, se voit dans les espaces verts ou la sécurité. Il continue à pratiquer une activité jardinage au Samu Social deux fois par semaine, pour garder la main verte, «et Taz peut se dépenser pendant ce temps», se réjouit-il.

Des règles pour structurer l'accueil

Un chien éduqué et respectueux est fondamental dans la réussite de l'hébergement. D'autant qu'il peut y avoir deux chiens et deux maîtres qui se partagent une chambre à la cité. «Un protocole est même prévu pour que les chiens s'acceptent et partagent le même territoire», nous

précise Mr A. Des règles de vie sont appliquées : pas de déplacement à l'intérieur de la cité, port d'une muselière lorsque le chien sort et rentre dans la chambre, chien attaché dans la chambre quand le maître est absent, vérification des vaccinations, de la bonne forme du chien. La nourriture doit être fournie par le maître, même si la cité propose le matériel et peut également intervenir si le chien a quelques petites blessures avant qu'il n'aille chez le vétérinaire.

Partage d'expériences

En mai dernier une journée de débat et d'information «L'accueil des personnes avec chiens : comment le travail social peut-il s'en saisir ?» a été organisée par la FNARS. 17 régions étaient représentées avec plus de 150 participants. Agnès Noireaut, directrice de la cité a exposé l'expérience de l'établissement et les contraintes à prendre en compte lors d'un hébergement sur le long terme. Sociologues, vétérinaires, représentants d'autres structures ont nourri le débat en partageant leurs recherches sur les principales caractéristiques des personnes sans-abri possesseurs de chien et sur la fonction du chien : chien compensateur, provocateur, protecteur, ou compagnon. Ces travaux devraient permettre à plus de structures de proposer des places d'hébergement.

Après 10 mois d'expérience, le bilan de la cité est positif. La prise en compte du «chien compagnon» dans l'hébergement d'une personne sans domicile participe à sa réinsertion.

Aurélié Geay
Service communication



Contact : Agnès Noireaut, cité André Jacomet, centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour hommes, centres de stabilisation pour femmes et hommes, 01 45 50 45 00.



Une personne handicapé rejoint une équipe communale

La cité de Pescheray, établissement et service d'aide par le travail (ESAT), outre son domaine zoologique et son restaurant, propose à des particuliers, aux entreprises et aux communes avoisinantes une prestation "entretien des espaces verts".

Mickaël est travailleur en milieu protégé à la cité de Pescheray depuis 1992. Il fait partie de l'équipe « espaces verts ». Mickaël souhaitait rejoindre le milieu ordinaire. Les services techniques de la mairie de Montfort le Gesnois (72) avaient besoin d'une personne compétente. C'est ainsi que ces deux envies ont coïncidé.

C'est à la demande du maire de Montfort, M. Paul Glinche, qu'une première expérience a été tentée en 2008. La cité a mis à disposition Mickaël pour une durée de 5 mois. Ses compétences et sa motivation ont été vite repérées. Aussi, quand la mairie a eu un nouveau besoin, elle est revenue naturellement vers la cité en 2009. Cette fois-ci, l'expérience doit durer 9 mois. Une intégration pourrait être envisagée en fonction des opportunités dont disposerait la commune.

Du rêve à la réalité

« Avec la mise à disposition de Mickaël, la cité perd un salarié compétent pour les équipes espaces verts, mais c'est une grande satisfaction. En réalisant ce travail d'intégration de la personne handicapée en milieu ordinaire, nous répondons au projet de Mickaël et aux objectifs de la loi 2002.2, *renovant l'action sociale et médico-sociale* », expose Bruno de Labarthe, directeur de la cité de Pescheray. C'est ainsi que Mickaël a commencé à réaliser son rêve. « *J'avais envie de voir autre chose. La variété des activités est plus grande dans la commune. Et je me sens plus libre car c'est moi qui m'organise en fonction des tâches que l'on me demande. J'aime bien aussi l'ambiance* » témoigne Mickaël, avec un grand sourire. L'éventualité de rejoindre le milieu professionnel non protégé est souvent évoquée dans le cadre des projets de vie de chaque personne accueillie à la cité. Toutefois, cela n'est pas toujours

possible, soit que le handicap ne le permette pas, soit qu'il y ait peu d'opportunités.

Un partenariat mairie - cité attentif

M. Glinche, le maire, et Philippe Guillard, le responsable technique de la commune, ont veillé au bon accueil de Mickaël. Car c'est aussi une volonté politique de cette commune de mener leur mission avec le souci de soutenir l'action sociale. L'équipe en place a été informée de son parcours et a veillé à bien le former. Il participe ainsi tous les matins à la réunion de briefing. « *Il y a beaucoup de tâches différentes à effectuer et cette réunion permet de les répartir* » explique Philippe Guillard. Cela peut être de la maçonnerie, de l'entretien des cours d'école, de la voirie, des pelouses, des bords de route, de l'installation de stands pour la fête des vieux métiers... Pour Mr Glinche, le plus important : « *c'est l'efficacité, la bonne attitude. Mickaël fait aussi preuve de discernement et c'est un atout quand on est en contact avec le public.* »

Des points sont faits régulièrement entre la cité et la mairie. Les deux parties se sentent reconnues et savent qu'elles peuvent compter l'une sur l'autre.



Mickaël, accueilli par le maire de Montfort et le responsable technique.

La cité continuera d'accompagner Mickaël dans son projet de trouver un travail en milieu ordinaire, peut-être à la commune de Montfort ? Un partenariat réussi qui en fondera d'autres...

Aurélié Geay
Service communication

Contact : Bruno de Labarthe, cité de Pescheray,
tél. : 02 43 89 83 62

Un an après son inauguration, 34 adultes autistes vivent maintenant à la cité Jacques Descamps, foyer d'accueil médicalisé à Bagneux (92). 5 externes les rejoignent chaque jour et participent aux ateliers et activités quotidiennes. Les équipes éducatives et médicales ont concocté plus de 30 ateliers. Une organisation ciselée basée sur l'observation et les besoins des personnes autistes.

Travailler au mieux-être des adultes autistes

Des ateliers cousus main pour soutenir l'épanouissement des personnes



Récolte des 1^{ère} salades plantées par les résidents.



A. Geay



Ci-dessus : Thierry et Richard sont chargés du ravitaillement dans les unités de vie.

Le but est de proposer à chaque résident un accompagnement personnalisé, qui corresponde à ses goûts, quand ils ont pu être identifiés, et qui favorise l'autonomie : se laver les dents, s'habiller, se déplacer, rencontrer les autres... La priorité reste la sécurisation de la personne autiste et les activités proposées allient une structuration très précise dans le temps, une attention aux soins dispensés et au développement d'un mode de communication adapté à chacun.

Ouverture vers soi...

Les ateliers sont ouverts à 4 résidents à la fois et durent une heure, ou deux, si c'est à l'extérieur. 18 activités ont lieu le matin et 18 l'après-midi. Elles sont encadrées par un membre de l'équipe éducative et soutenues par un coordinateur. Il faut veiller à chaque instant à ne pas laisser la personne autiste livrée à elle-même. Charles a ainsi pu participer, après les activités dans son unité de vie, le matin, à l'atelier potager, puis a enfourché un vélo. Pendant ce temps, d'autres ont collaboré à l'atelier

vie quotidienne : apprendre à mettre la table, faire un lacet, balayer... Un atelier «esthétique ou beau gosse» va également s'attacher à travailler leur image sur deux plans. Premièrement, se reconnaître dans le miroir, car bien souvent les personnes autistes ne s'identifient pas dans la glace, et sur un plan de santé et d'esthétique : hygiène corporelle, harmonisation des couleurs des vêtements, maquillage, etc. Des ateliers contes, chants, modelage, musique éveilleront des sensations douces et favoriseront la communication.

...et vers le monde

L'équithérapie, les arts du cirque, le bowling, la maison des arts de la ville, la piscine concourent à l'inscription des adultes dans une vie citoyenne la plus satisfaisante possible. L'apprentissage de comportements conformes aux codes sociaux, par exemple, les transports en commun, faire les courses, s'associer à des animations organisées par la ville, faire de l'informatique, ou encore contribuer à des tâches administratives, encourageront la conscience du monde qui les entoure. Même

si l'on sait qu'une chose acquise un jour peut être oubliée le lendemain...

«Le courage qui anime les éducateurs se transmet souvent aux jeunes adultes qui en ont bien besoin. Ils se sentent soutenus et apprennent le plaisir dans le quotidien de leur vie difficile» témoigne Mme Jaulin, maman d'une jeune femme.

Une attention permanente

Le travail au quotidien auprès des personnes autistes nécessite des facultés d'observation et de déduction importantes, même si les familles sont une aide précieuse dans la connaissance de leur adulte. «C'est d'autant plus vrai quand il n'y a pas d'accès à la parole, ce qui est le cas pour la plupart d'entre eux», explique Riad, chef de service éducatif à la cité. S'interroger sans cesse sur le comportement de telle ou telle personne et essayer de le relier à une cause, évaluer la pertinence des outils proposés, confronter sa pratique, former et conforter les salariés dans leur travail, sont des gages de réussite de l'accompagnement. Une coordination avec l'équipe médicale de la cité est aussi indispensable pour le bien être des résidents. «Outre le suivi des ordonnances et la distribution des médicaments, l'équipe est présente au quotidien pour soigner - près de 70% des autistes souffrent de troubles épileptiques-, apaiser, écouter, accompagner et «chouchouter» les résidents», précise Marianne, cadre de santé. L'équipe fait également le lien avec les familles, par le biais d'un «passeport santé», et avec l'hôpital psychiatrique et la médecine du secteur.

En structurant le temps, les adultes autistes se sécurisent, ce qui améliore leur communication, et donc leur confort personnel.

Aurélié Geay
Service communication

Contact : Martine Moissette, cité Jacques Descamps, foyer d'accueil médicalisé, tél. : 01 41 17 48 70.